



Une reprise économique estivale interrompue par la deuxième vague épidémique

Note de conjoncture régionale - 3^e trimestre 2020

Ne pas diffuser avant

12 H 00

12 janvier 2020

EMBARGO

Au troisième trimestre 2020, l'emploi salarié se redresse après la forte baisse du premier semestre. Il augmente de 1,5 % en Occitanie, une hausse proche de celle observée au niveau national (+ 1,6 %). Fin septembre, 22 000 emplois ont néanmoins été perdus dans la région depuis le début de l'année 2020, dont 4 200 dans la filière aérospatiale. Le taux de chômage augmente ainsi sensiblement sur la période pour s'établir à 10,5 % de la population active au troisième trimestre. Les Hautes-Pyrénées sont particulièrement touchées. Dès la fin de l'été, l'arrivée d'une deuxième vague de l'épidémie de Covid-19 entrave le redressement de l'économie régionale. Suite à l'instauration d'un deuxième confinement, l'activité économique aurait diminué de 12 % en novembre par rapport « à la normale », puis de 8 % en décembre. Soit toutefois une perte moindre que pendant le premier confinement.

Séverine Bertrand, Jean-Paul Héran, François Hild, Noémie Morénillas (Insee)

Rédaction achevée le 4 janvier 2021

L'emploi salarié rebondit mais reste en dessous de son niveau d'avant-crise

Au troisième trimestre, en Occitanie, l'emploi salarié total rebondit de 1,5 %, soit 30 000 créations nettes d'emploi (figure 1). Ce rebond est la conséquence de la sortie du premier confinement et de la reprise de l'activité dans la région comme sur le reste du territoire. Il intervient après la destruction de 52 000 emplois au premier semestre. L'emploi salarié reste ainsi en dessous de son niveau d'avant-crise, avec 22 000 emplois de moins que fin 2019. En France hors Mayotte, la hausse de l'emploi au troisième trimestre est comparable : + 1,6 %, soit 401 000 emplois créés.

La hausse de l'emploi en Occitanie ce trimestre concerne à la fois les secteurs privé et public qui progressent au même rythme (+ 1,5 % par rapport au trimestre précédent).

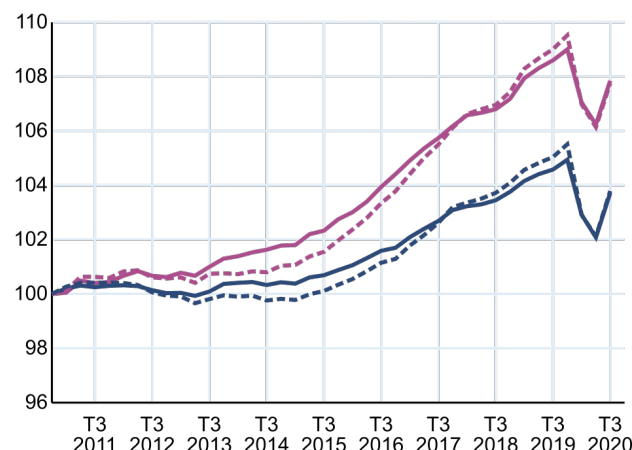
L'emploi intérimaire continue de se redresser

Après un recul historique au premier trimestre (- 43 %) suivi d'un rebond au deuxième trimestre (+ 35 %), l'emploi intérimaire continue de se redresser au troisième trimestre 2020, de + 15 %, soit 6 200 intérimaires de plus par rapport au trimestre précédent (figure 2). Cependant, fin septembre 2020, l'intérim en Occitanie reste inférieur de 12 % à son niveau de fin décembre 2019.

1 Évolution de l'emploi salarié

- Emploi salarié total - Occitanie
- Emploi salarié total - France hors Mayotte
- - - Emploi salarié privé - Occitanie
- - - Emploi salarié privé - France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

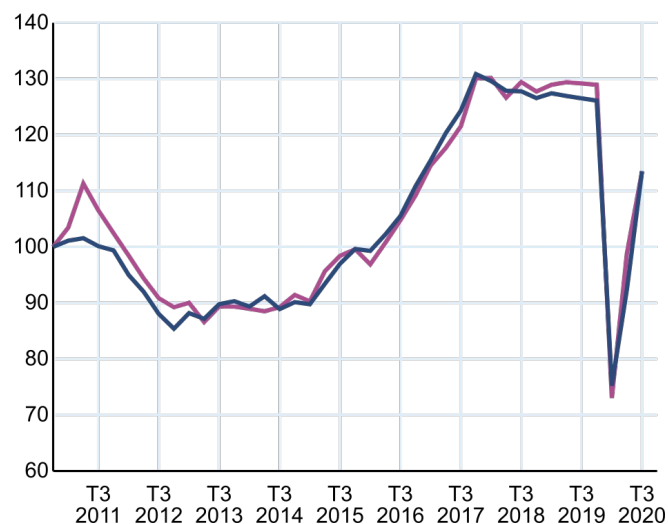
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee

La hausse de l'intérim ce troisième trimestre est plus faible en Occitanie qu'au niveau national, où elle atteint 23 %. Dans la région, en particulier, le rebond de l'intérim est moins marqué dans le secteur industriel : + 14 %, contre + 27 % en France. Dans les autres secteurs utilisateurs de contrats d'intérim, l'emploi intérimaire progresse également de façon plus modérée qu'au niveau national mais l'écart est moins important : + 21 % dans la construction et + 16 % dans le tertiaire (contre + 24 % et + 19 % pour la France).

2 Évolution de l'emploi intérimaire

— Occitanie
— France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

Rebond des créations d'emploi dans les services marchands hors intérim

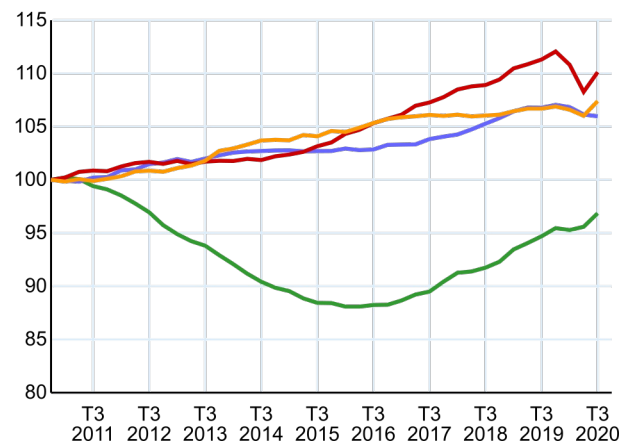
Après la forte dégradation du deuxième trimestre (- 2,3 %), l'emploi dans les services marchands hors intérim enregistre un rebond important au troisième trimestre (figure 3). Dans la région, il progresse de 1,7 %, soit 14 800 emplois supplémentaires par rapport au trimestre précédent. La hausse de ce trimestre compense ainsi près de la moitié des 30 000 pertes d'emploi enregistrées au premier semestre en raison de la crise sanitaire.

Dans la région, comme en France, la progression est forte en particulier dans l'hébergement-restauration dont l'emploi augmente de 7,3 % ce trimestre marqué par la saison estivale. Il reste néanmoins en baisse de 9,1 % par rapport à fin 2019. Les services aux particuliers, dont l'emploi

3 Évolution de l'emploi salarié par secteur

— Construction
— Industrie
— Tertiaire marchand hors intérim
— Tertiaire non marchand

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

avait fortement diminué au premier semestre, enregistrent également des gains à un rythme soutenu (+ 4,7 %).

L'emploi progresse de façon plus modérée dans les services aux entreprises (+ 1,0 % au troisième trimestre), les transports et l'entreposage (+ 0,8 %) et le commerce (+ 0,6 %). En revanche, les créations d'emploi sont peu nombreuses dans l'information-communication (+ 0,2 %) et les activités financières et d'assurance (+ 0,1 %). Les activités immobilières peinent à se relever avec à nouveau une diminution de l'emploi ce trimestre (- 0,2 %).

Léger repli dans l'industrie

Dans la région comme en France, la baisse de l'emploi industriel hors intérim s'atténue au troisième trimestre, avec - 0,2 % par rapport au trimestre précédent. En Occitanie, cela représente 360 emplois en moins ce trimestre dans ce secteur (figure 3).

Dans l'industrie régionale, les pertes d'effectifs sont importantes dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines (- 1,8 %, soit - 440 emplois par rapport au trimestre précédent) et dans la fabrication d'autres produits industriels (- 0,6 %, soit - 500 emplois). Dans la fabrication de matériels de transport, la baisse est plus contenue (- 0,3 %, soit - 140 emplois). En revanche, l'industrie agroalimentaire enregistre un rebond, avec une progression de 1,4 % des effectifs, soit 600 emplois nets créés ce trimestre.

Dans la construction, la reprise de l'emploi est forte au troisième trimestre avec + 1,3 %, soit 1 600 emplois supplémentaires. Cette hausse intervient après un semestre de quasi-stabilité.

L'emploi dans le tertiaire non marchand rebondit de 1,3 % au troisième trimestre, après une baisse de 0,8 % au premier semestre.

L'emploi se redresse dans tous les départements

Au troisième trimestre, l'emploi progresse dans tous les départements de la région. Les Hautes-Pyrénées, le Lot, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales enregistrent les plus fortes progressions, supérieures à la moyenne régionale. Mais c'est aussi dans ces départements que l'emploi avait le plus diminué au deuxième trimestre. Comparé à l'ensemble de la région, l'emploi augmente plus modérément en Haute-Garonne, dans le Tarn-et-Garonne, le Tarn et l'Ariège. Les autres départements enregistrent une hausse proche de la moyenne régionale.

Dans tous les départements, l'emploi demeure néanmoins inférieur à son niveau de fin 2019. Le département des Hautes-Pyrénées est le plus impacté par la crise, en raison de l'effondrement de l'activité touristique dans la ville de Lourdes : l'emploi reste en retrait de 3,7 % dans ce département par rapport à fin 2019. Dans l'Aude, le Lot et l'Ariège, l'emploi reste aussi davantage en retrait qu'au niveau régional où l'emploi est inférieur de 1,1 % à son niveau d'avant-crise, fin 2019. D'autres départements résistent mieux, avec un emploi en baisse de seulement 0,4 % en Lozère et de 0,6 % dans le Gers, par rapport à fin 2019. Enfin, sur cette période, la Haute-Garonne perd légèrement moins d'emploi (- 0,8 %) que l'Hérault (- 1,1 %).

Forte hausse du chômage

Pendant le premier confinement, un grand nombre de personnes sans emploi ont interrompu leurs recherches, conduisant, malgré le recul de l'emploi, à une baisse du nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage a ainsi diminué de 0,9 point au premier semestre en Occitanie.

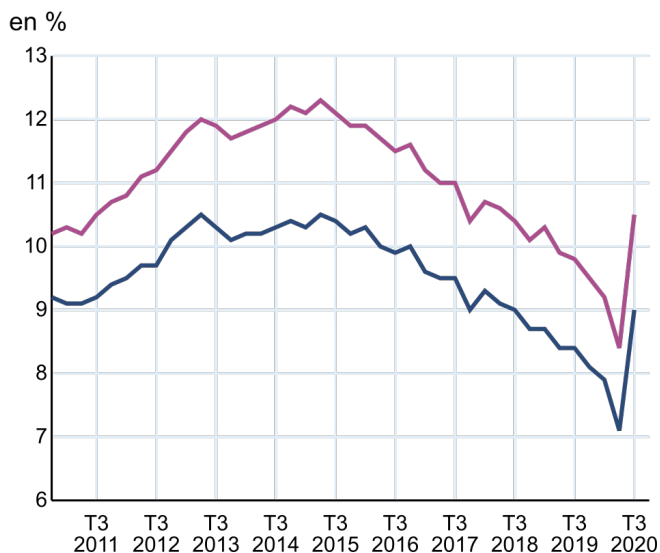
Au troisième trimestre, les comportements de recherche d'emploi sont plus proches de la normale et le taux de chômage rebondit par contre-coup fortement, avec une hausse de 2,1 points par rapport au deuxième trimestre dans la région. Il s'établit à 10,5 % de la population active en Occitanie contre 9,0 % en France hors Mayotte (figure 4).

Comparé au quatrième trimestre 2019, le taux de chômage augmente de 1 point en Occitanie et de 0,9 point en France hors Mayotte.

Sur cette période, entre le dernier trimestre 2019 et le troisième trimestre 2020, la hausse est très contrastée selon les départements. Elle atteint 1,8 point dans les Hautes-Pyrénées, soit l'augmentation la plus forte de tous les départements français. La Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales enregistrent également une progression supérieure à la moyenne régionale avec + 1,1 point. Dans les autres départements, les hausses s'échelonnent de + 0,5 point en Lozère à + 1 point dans l'Aude et l'Hérault.

4 Taux de chômage

■ Occitanie
■ France hors Mayotte



Notes : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Net recul de l'activité économique en novembre mais moindre que lors du premier confinement

Avec l'arrivée de la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19, le renforcement progressif des mesures de protection sanitaire a affecté l'activité économique dès la fin de l'été et plus encore en novembre avec l'entrée en vigueur d'un nouveau confinement.

En novembre, les premiers éléments disponibles suggèrent que l'activité serait inférieure de 12 % par rapport à son niveau d'avant-crise, en Occitanie comme en France. Cette baisse est toutefois moins importante qu'en avril (- 31 %) et mai (- 18 %), du fait du caractère moins contraignant du deuxième confinement. En particulier, la construction et l'industrie connaîtraient des pertes beaucoup plus limitées que durant le premier confinement. En décembre, avec l'allègement des mesures de restrictions et la réouverture de l'ensemble des commerces, l'activité serait en baisse de 8 %.

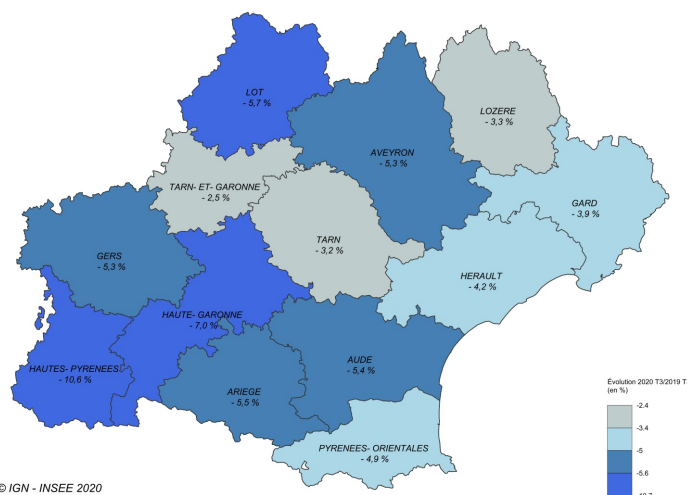
Le niveau d'activité peut aussi être estimé à partir du nombre d'heures de travail rémunérées par les employeurs. En effet, les périodes d'activité partielle ne sont pas comptabilisées comme des heures rémunérées¹. Cet indicateur permet d'affiner l'analyse par département ou secteur d'activité. En Occitanie, le volume de travail rémunéré a diminué de 22 % au deuxième trimestre puis de 5 % au troisième trimestre 2020 par rapport aux mêmes trimestres de l'année précédente, des baisses proches de celles observées au niveau national.

Ces diminutions sont très disparates selon les départements de la région (figure 5) puisqu'au troisième trimestre les heures rémunérées sont en baisse de 11 % dans les Hautes-Pyrénées, pour seulement 2 % dans le Tarn-et-Garonne. La Haute-Garonne (- 7 %) et le Lot (- 6 %) enregistrent également des pertes plus importantes que la région.

¹ La mise en activité partielle n'ouvre pas droit au paiement d'un salaire mais au versement d'une allocation spécifique. Voir l'éclairage du Point de conjoncture national du 17 novembre 2020 : « Le volume de travail rémunéré par les entreprises, un indicateur précieux pour analyser la crise actuelle »

5 Évolution sur un an du volume de travail rémunéré

Au troisième trimestre 2020, par département



© IGN - INSEE 2020

Note : le volume de travail rémunéré est une composante importante de l'activité économique, même s'il n'en est pas une mesure directe. Il inclut notamment les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume n'inclut pas les heures d'activité partielle correspondant aux nombres d'heures chômées à indemniser.

Champ : entreprises du secteur privé.

Source DSN - traitement provisoire Insee.

Dans ces deux départements, les activités de fabrication d'autres produits industriels, bien implantées, sont très dépendantes de la filière aéronautique et le nombre d'heures rémunérées dans ces activités a donc fortement baissé : - 13 % en Haute-Garonne et - 22 % dans le Lot contre - 7 % en France hors Mayotte.

C'est dans le secteur de l'hébergement et de la restauration que le volume de travail rémunéré diminue le plus dans la région (- 16 % au troisième trimestre par rapport au même trimestre de 2019). La baisse est particulièrement marquée dans le département des Hautes-Pyrénées (- 41 %), la plus forte diminution des départements métropolitains, et après - 76 % au deuxième trimestre.

En octobre, pour l'ensemble de l'économie régionale, le volume de travail rémunéré reste en baisse de 5 % par rapport à octobre 2019 malgré une perte plus importante dans l'hébergement et la restauration (- 21 %), en particulier en Haute-Garonne (- 29 % en octobre après - 19 % au troisième trimestre).

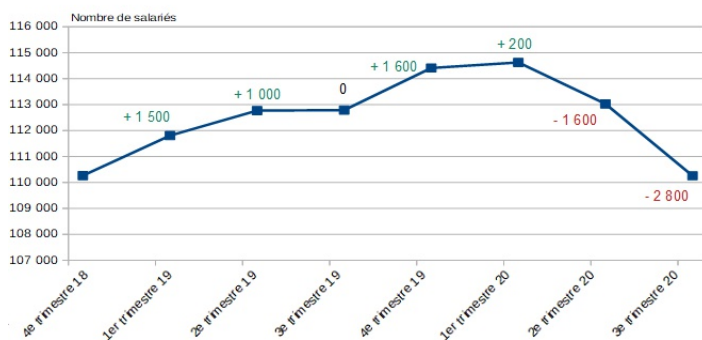
Entre janvier et septembre 2020, la filière aérospatiale perd 4 200 salariés

Entre janvier et septembre 2020, le nombre de salariés (hors intérim) baisse de 4 % dans les 820 établissements d'Occitanie appartenant à la filière aérospatiale (sources), ce qui représente 4 200 salariés de moins (figure 6). Auparavant, l'emploi avait progressé nettement tout au long de l'année 2019. Il se stabilise au premier trimestre 2020, puis chute fortement à partir du deuxième trimestre. Cette baisse est essentiellement le fait des établissements de la chaîne d'approvisionnement, les grands donneurs d'ordres ne perdant quasiment pas de salariés. Fin septembre 2020, l'emploi dans l'ensemble de la filière retombe au niveau de fin 2018.

Octobre, mois où Airbus a livré le plus d'avions en 2020

Selon l'Association du transport aérien international (IATA), le trafic aérien mondial en 2020 serait inférieur de 66 % à son niveau de 2019. Le nombre de passagers transportés en 2020 chuterait de 61 % par rapport à 2019, et retrouverait un niveau proche de celui observé en 2003. Le secteur du fret aérien résiste davantage en raison de l'acheminement de masques, de matériel médical. Le fret devrait représenter environ 36 % des revenus des compagnies aériennes en 2020 (contre 12 % en 2019). Pour autant, il ne permet pas de compenser la perte de revenus dans le transport de passagers.

6 Évolution des effectifs salariés (hors intérimaires) de la filière aérospatiale en Occitanie



Lecture : en Occitanie, entre le 2^e et le 3^e trimestre 2020, la filière aérospatiale perd 2 800 salariés (hors intérim).

Champ : établissements de la filière aéronautique et spatiale en Occitanie

Sources : Insee, enquête filière aéronautique et spatiale 2019 dans le Grand Sud-Ouest et estimations trimestrielles d'emploi

En Europe, le trafic aérien en 2020 serait inférieur de 70 % à son niveau de 2019. Les vols intérieurs et le transport de fret y sont moins importants que dans d'autres continents et les économies ont été fortement impactées par les deux vagues épidémiques et les restrictions de circulation.

En octobre, Airbus réalise son record mensuel de livraisons pour l'année 2020 : 72 avions livrés dont un des derniers A380. En novembre, Airbus livre 64 appareils, ce qui porte à 477 le nombre de livraisons depuis le début de l'année. C'est un tiers de moins que l'an dernier (725 livraisons entre janvier et novembre 2019). Malgré des annulations entre septembre et novembre 2020, le solde des commandes nettes reste positif. Le carnet de commandes s'accroît de 297 appareils depuis janvier 2020.

En novembre, Boeing enregistre 27 nouvelles commandes, dont 25 pour des avions de type 737 Max. Après 20 mois d'immobilisation au sol, l'Agence fédérale de l'aviation américaine (FAA) a autorisé le Boeing 737 Max à reprendre les vols. Mais les annulations de commandes (- 454) restent toujours bien plus importantes que les nouvelles commandes passées (+ 94). Depuis janvier 2020, Boeing a livré 118 appareils contre 345 sur la même période en 2019.

Le plan national de soutien à la filière présenté début juin par le gouvernement représente plus de 15 milliards d'euros d'aides. Parmi elles, le fonds de modernisation et de diversification de la filière aéronautique compte désormais 136 projets lauréats (dont 23 en Occitanie) pour un soutien de l'État s'élevant à plus de 118 millions d'euros. À l'échelle régionale, après le plan de relance déjà présenté début juillet, la Région Occitanie a annoncé fin novembre de nouvelles mesures d'urgence pour aider le secteur. Elle lance le « Pass Relance Aéronautique - Aérospatial » : des subventions d'investissements seront accordées à des entreprises de moins de 500 salariés cherchant à se diversifier et à améliorer leurs performances. Début 2021, un fonds « Impulsion » de 50 millions d'euros est prévu pour aider les PME et entreprises de taille intermédiaire à rebondir. Enfin, la Région appuie la création du plus grand centre d'Europe de recherche, d'essai et d'innovation technologique sur l'hydrogène vert à Francazal à l'horizon 2024.

Dans le spatial, les effets de la crise sanitaire restent moindres que dans l'aéronautique. L'agence spatiale européenne a choisi Airbus pour développer et réaliser l'orbiteur ERO (Earth Return Orbiter) qui devra ramener sur Terre les échantillons de roches collectées sur Mars par le robot Perseverance. Le développement d'ERO se déroule à Toulouse, pour une livraison prévue fin 2025. Le centre spatial guyanais poursuit ses activités mais le lancement de la fusée Vega dans la nuit du 16 au 17 novembre 2020 se solde par un échec, provoquant sa désintégration et celle de ses deux satellites dont le microsatellite français Taranis assemblé au Centre national d'études spatiales de Toulouse. Suite à l'échec de ce lancement, le Cnes se prépare à concevoir un Taranis 2.

Sources : emploi salarié dans la filière aérospatiale

L'emploi salarié, hors intérim, est estimé à partir de l'enquête filière aéronautique et spatiale 2019 dans le Grand Sud-Ouest et les estimations trimestrielles d'emploi. Les établissements appartenant à la filière aérospatiale en 2018 sont déterminés avec l'enquête, et leurs effectifs chaque trimestre sont issus des estimations trimestrielles d'emploi. L'estimation est produite pour les établissements appartenant à la filière au 31/12/2018 et actifs sur l'ensemble de la période (du 4^e trimestre 2018 au 3^e trimestre 2020). Les évolutions dues aux cessations d'activité ne sont donc pas prises en compte. Les évolutions des établissements observés (environ 85 % de la filière) sont appliquées à l'ensemble de la filière. Les données ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

Les grands donneurs d'ordres sont les principales entreprises têtes de filière. Ils regroupent en Occitanie une dizaine d'établissements des entreprises Airbus, ATR, Thales Alenia Space, ArianeGroup et du CNES.

Une courte reprise pour la fréquentation hôtelière

Au troisième trimestre 2020, la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 continue d'impacter durement le secteur touristique, en Occitanie, comme en France. Malgré la réouverture de 93 % des hôtels dans la région, la fréquentation entre juillet et septembre diminue d'un quart par rapport à la même période en 2019.

L'évolution régionale est cependant plus favorable qu'en France métropolitaine, où les hôtels perdent un tiers de leur fréquentation sur cette période, une évolution fortement marquée par l'effondrement des nuitées en Île-de-France (- 69 %).

En Occitanie, comme dans les autres régions, la présence de la clientèle résidant en France compense, en partie, l'absence de clientèle en provenance de l'étranger, et permet de limiter l'impact de la crise sanitaire. Les nuitées des touristes résidents ne diminuent que de 6 %, alors que dans le même temps, les nuitées des non-résidents chutent de 73 %.

En juillet, la levée des restrictions de déplacement, conjuguée à l'arrivée des vacances scolaires, permet à l'activité hôtelière de retrouver des couleurs. Le nombre de nuitées dans la région baisse de 29 % par rapport au même mois de 2019 après - 68 % en juin. La reprise est plus nette au mois d'août, avec une fréquentation en baisse seulement de 14 %. Les touristes résidents, confrontés aux restrictions de déplacement à l'étranger, optent pour des vacances en France et, dans la région, leurs nuitées progressent de 4 % par rapport à août 2019.

L'activité des autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) reprend également en juillet-août, avec une situation plus favorable que dans l'hôtellerie traditionnelle. Les nuitées dans les AHCT d'Occitanie diminuent de 16 % en juillet et de 12 % en août par rapport aux mêmes mois de 2019. Ces évolutions sont aussi plus favorables qu'au niveau national, où la fréquentation des AHCT diminue de 26 % en juillet et 18 % en août.

La reprise d'activité est aussi visible à travers l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises régionales. En juillet, dans la région, le chiffre d'affaires baisse de 33 % dans l'hôtellerie et de 3 % pour les restaurants. Au mois d'août, le recul est limité à 12 % dans l'hôtellerie par rapport à août 2019. Dans la restauration, le chiffre d'affaires marque le pas avec une baisse d'activité de 7 %, légèrement supérieure au mois précédent.

Fin août, les campings de la région réalisent sur les 12 derniers mois, 85 % du chiffre d'affaires de l'année précédente.

Dès le mois de juin, l'autorisation de réouverture des établissements d'hébergement touristique permet aux salariés d'être à nouveau en activité. En juillet-août, le recours à l'activité partielle dans le secteur de l'hébergement et de la restauration devient donc limité. Alors qu'ils étaient 70 % en avril et encore 26 % en juin, 11 % des salariés du secteur bénéficient de l'activité partielle au mois de juillet et 7 % en août.

En revanche, en septembre, dans la région, le retour de l'épidémie de Covid-19 et le renforcement des mesures de protection sanitaire provoquent une nouvelle chute de la fréquentation touristique avec des nuitées en baisse de 35 % dans les hôtels par rapport à septembre 2019 et de 18 % dans les autres hébergements collectifs touristiques.

En conséquence, le chiffre d'affaires de l'hôtellerie rechute également : - 32 % par rapport à septembre 2019. Dans la restauration, la baisse d'activité s'accroît également, avec un chiffre d'affaires en diminution de 9 %. De fortes disparités persistent entre départements². Les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne et l'Aude enregistrent en septembre des baisses importantes de leur chiffre d'affaires dans l'hôtellerie (respectivement - 67 %, - 43 % et - 37 % par rapport à septembre 2019). La baisse d'activité est plus contenue dans les autres départements. Dans la restauration, le chiffre d'affaires diminue dans l'ensemble des départements, à l'exception de la Lozère, avec, comme dans l'hôtellerie, des différences marquées. Les restaurants de l'Aude affichent un chiffre d'affaires en diminution de 20 % par rapport à septembre 2019, alors que sur la même période, la baisse d'activité des restaurants des Pyrénées-Orientales est limitée à 2 %.

Au mois d'octobre, la situation se détériore encore avec une fréquentation hôtelière en baisse de 44 % dans la région par rapport à octobre 2019, avec l'effondrement des nuitées dans les hôtels de Lourdes (- 87 %) et la forte baisse de fréquentation dans les deux métropoles régionales (- 53 % dans la métropole toulousaine et - 42 % dans la métropole montpelliéraine). Dans les autres hébergements collectifs touristiques de la région, les nuitées sont également en diminution : - 22 % par rapport à octobre 2019.

Nouvelle chute des transactions par carte bancaire avec le deuxième confinement

En Occitanie, durant l'été, le montant des dépenses par carte bancaire est nettement supérieur à son niveau de 2019. La consommation rebondit après les restrictions liées au premier confinement, mais aussi les ménages ont passé davantage leurs congés d'été en France et moins à l'étranger que l'année précédente, induisant des dépenses supplémentaires sur le territoire. Des changements de comportements liés au contexte sanitaire, comme en particulier le développement du paiement « sans contact », peuvent aussi expliquer une partie de cette hausse.

La progression des transactions par carte bancaire s'atténue un peu en septembre-octobre et retrouve un rythme proche de ce qu'il était avant le début de la crise sanitaire. Fin octobre, avec la mise en place du deuxième confinement, les dépenses par carte bancaire chutent à nouveau mais de façon moins marquée que durant le premier confinement. Dans la région comme au niveau national, durant la semaine du 2 au 8 novembre (semaine 45), les transactions sont inférieures de 33 % à leur niveau de 2019 contre une baisse de 56 % durant la semaine du 23 au 29 mars (semaine 13) (figure 7).

² Voir la page « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19](#) » sur insee.fr

Encadré méthodologique – Les transactions par carte bancaire

Les données utilisées proviennent d'un partenariat avec Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises, et elles ne comprennent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.). De plus, l'indicateur régionalisé diffère des estimations nationales pour différentes raisons. D'une part, il n'a pas été possible d'exclure certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.). D'autre part, les transactions électroniques sur internet ne sont pas prises en compte.

Avec la réouverture de l'ensemble des commerces, les transactions rebondissent dans la semaine du 30 novembre au 6 décembre (semaine 49) de 8 % en Occitanie et de 5 % en France métropolitaine. Ce dynamisme est en partie lié au Black Friday. Durant la semaine 50, les transactions enregistrent une hausse limitée à 1 % dans la région et diminuent de 2 % au niveau national.

Net recul des permis de construire

En septembre 2020, le nombre de logements autorisés sur les douze derniers mois s'établit à 42 300 en Occitanie. Il baisse de 6,8 % par rapport à juin 2020. En France hors Mayotte, le recul n'est que de 3,7 %.

Par rapport à septembre 2019, le recul est plus prononcé avec - 14,3 % dans la région et - 10,4 % sur le territoire national (figure 8).

Sur le troisième trimestre 2020, huit départements pâtissent d'un recul des permis de construire, allant de - 18,8 % en Lozère à - 2,4 % en Ariège. La baisse est de 12,7 % en Haute-Garonne et de 5,8 % dans l'Hérault. Les autres départements enregistrent une hausse allant de + 0,1 % dans le Gers à + 13,1 % dans l'Aude.

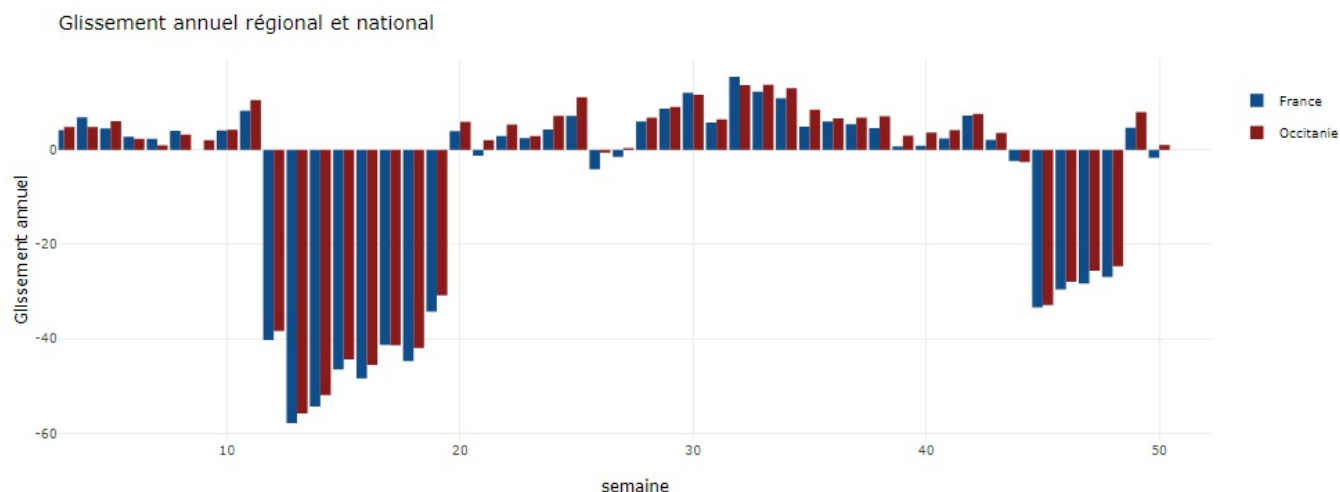
Les mises en chantier en septembre 2020 baissent de 2,0 % dans la région par rapport à juin et augmentent de 1,1 % en France hors Mayotte. Depuis un an, 40 700 logements ont été commencés dans la région. Entre septembre 2019 et septembre 2020, le nombre de logements commencés recule de 7,9 % en Occitanie et de 6,0 % en France hors Mayotte.

Sur le troisième trimestre 2020, le repli concerne la majorité des départements. Seuls l'Hérault (+ 2,4 %), la Lozère (+ 2,4 %), le Tarn-et-Garonne (+ 4,4 %) et le Tarn (+ 4,6 %) enregistrent une hausse.

Rebond des créations d'entreprises après le premier confinement

Le nombre de créations d'entreprises enregistre un rebond spectaculaire au troisième trimestre 2020 en Occitanie (+ 60,6 %) et

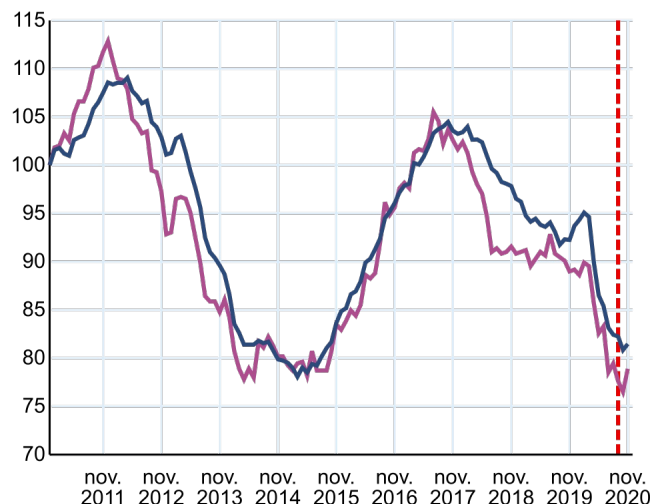
7 Évolution des montants de transactions par carte bancaire en Occitanie et en France métropolitaine (glissement annuel, en %)



8 Évolution du nombre de logements autorisés à la construction

— Occitanie
— France hors Mayotte

indice base 100 en décembre 2010



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2

s'établit à 23 400 entreprises créées³ sur le trimestre (figure 9). Sur la France entière, la hausse est également forte (+ 48,9 %) après le recul sans précédent au deuxième trimestre 2020 suite au confinement du pays entre la mi-mars et la mi-mai.

Par rapport au troisième trimestre 2019, les créations augmentent d'environ 20 % dans la région comme en France.

En Occitanie, le nombre de créations d'entreprises augmente de 4 % dans l'industrie, de 12 % dans la construction, de 30 % dans le commerce de détail, le transport-entreposage, l'hébergement-restauration et de 19 % pour les autres services. Sur l'ensemble du pays, les hausses sont du même ordre pour l'industrie et la construction, plus dynamiques (+ 42 %) dans le commerce, le transport-entreposage et l'hébergement-restauration, et légèrement moindres pour les autres services.

En octobre et novembre 2020, les créations d'entreprises en Occitanie restent plus nombreuses qu'aux mêmes mois de 2019, en hausse respectivement de 13,9 % et 18,4 %. Elles dépassent les 7 000 immatriculations⁴ chaque mois après être tombées sous les 3 000 créations en avril 2020. Sur les onze premiers mois de l'année, 71 000 entreprises ont été créées en Occitanie, soit une hausse de 2 % par rapport aux onze premiers mois de 2019. ■

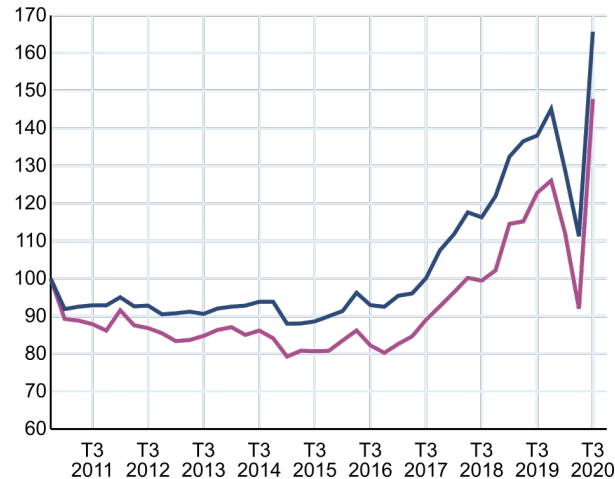
³ En données corrigées des variations saisonnières

⁴ En données brutes (non corrigées des variations saisonnières)

9 Créations d'entreprises

— Occitanie y compris micro-entrepreneurs
— France entière y compris micro-entrepreneurs

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

Contexte international : la fin d'année 2020 reste sous le signe de la crise sanitaire

Après le rebond du troisième trimestre 2020, la résurgence de l'épidémie a conduit à durcir les mesures de restrictions, pesant sur l'activité économique du quatrième trimestre en Europe et notamment sur la consommation des ménages. Les services sont *a priori* davantage affectés par ces mesures que l'industrie. La situation diffère cependant selon les pays, dépendant en Europe de la mise en place de confinements d'intensité variable, tandis qu'aux États-Unis la consommation des ménages aurait été moins affectée. De son côté, la Chine, épargnée par cette deuxième vague épidémique, poursuit sa reprise entamée au printemps 2020.

Contexte national : un deuxième confinement moins pesant que le premier sur l'activité

Après le point bas atteint au deuxième trimestre, l'activité a rebondi de manière très vive au troisième trimestre (+18,7 % par rapport au trimestre précédent) et la consommation a quasiment retrouvé son niveau d'avant-crise. Par la suite, le renforcement des mesures de restrictions en octobre puis le confinement instauré en novembre auraient entraîné un nouveau recul de l'activité, de l'ordre de 4 % au quatrième trimestre par rapport au troisième. L'impact aurait cependant été moins fort qu'au printemps. Les secteurs les plus pénalisés auraient été ceux directement soumis aux mesures de restriction (services de transport, hébergement et restauration, activités de loisirs...) tandis que les autres secteurs, tirant parti de l'expérience acquise lors du premier confinement, auraient davantage maintenu leur activité (industrie et construction notamment).

Après une contraction du PIB d'environ 9 % en 2020, le début de l'année 2021 reste marqué par de forts aléas, liés à l'évolution à court terme de la situation sanitaire.

Avertissement sur le marché du travail

Au troisième trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT rebondit fortement après une baisse « en trompe-l'œil » sur les deux premiers trimestres de l'année. En effet, pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020, la période de confinement a fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (en particulier pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité était à l'arrêt), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). Au total, la nette baisse du chômage au sens du BIT début 2020 ne traduisait pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi.

L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Pour en savoir plus :

- « [Été 2020 : une éclaircie en juillet-août pour les hôtels d'Occitanie](#) », Insee Flash Occitanie n°104, décembre 2020
- « [Point de conjoncture national du 15 décembre 2020](#) », Insee, décembre 2020
- « [Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19](#) », Insee, décembre 2020
- « [Au 3^e trimestre 2020, l'emploi intérimaire continue de se redresser et se rapproche de son niveau d'avant-crise](#) », Dares, publié le 8 septembre 2020
- « [Bilan économique 2019](#) », Insee Conjoncture Occitanie n° 23, juin 2020

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2021

